



Un pamphlet « bruxellois » de 1789 contre l'émigration du comte d'Artois

COMMUNICATION DE CARLO BRONNE ET ROLAND MORTIER

A LA SEANCE MENSUELLE DU 9 MAI 1987

Au moment où l'on se prépare à commémorer, dans le monde entier, le bicentenaire de la Révolution française et à faire à cette occasion un bilan (que l'on espère serein) de son histoire et de ses répercussions, il nous a paru souhaitable d'associer notre compagnie à cette réflexion, fût-ce modestement, par l'étude d'un curieux pamphlet daté de 1789, qui se présente comme une publication bruxelloise¹.

Le pamphlet dont il sera question s'intitule *Réception du Comte d'Artois chez M. l'Électeur de Cologne, frère de la Reine de France*, avec l'épigraphe « Le chagrin monte en croupe et galoppe avec lui » (Boileau²) et la marque d'origine : *Bruxelles, de l'Imprimerie de LINGUET, 1789*.

La présence du nom de Linguet suffit à alerter quiconque est familier avec l'histoire des idées politiques et sociales au dix-huitième siècle. La vie de ce personnage insolite est un véritable roman à rebondissements. Les innombrables

¹ L'initiative de cette recherche revient à notre confrère Carlo Bronne, qui acquit en 1984, chez un libraire parisien, un très rare opuscule cartonné de quarante pages dont le titre, d'allure officielle, cachait un pamphlet d'une singulière violence. Carlo Bronne avait entamé aussitôt la constitution d'un dossier, que son état de santé l'a empêché de poursuivre et qu'il a eu l'extrême obligeance de me confier en me chargeant de le mener à terme. Si cette communication a quelque mérite, c'est à notre ami le baron Carlo Bronne, ce passionné d'histoire, ce connaisseur raffiné du dix-huitième siècle, qu'elle le doit et il est juste que grâce lui en soient rendues. – Roland Mortier

² Boileau, *Épître V. À Monsieur de Guilleragues* (imitée d'Horace, *Épîtres I, I*, v. 82-87 et *Odes III, I*, v. 40) : « Un Fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne, / Et malade à la ville, ainsi qu'à la campagne, / En vain monte à cheval, pour tromper son ennui, / Le chagrin monte en croupe et galoppe avec lui. » Nous remercions ceux de nos confrères qui nous ont permis de localiser la référence.

ouvrages qu'il a publiés, en France et ailleurs, contiennent quelques-unes des idées les plus neuves et les plus paradoxales répandues avant la Révolution. Leur abondance est telle qu'ils remplissent huit pages de texte serré dans la meilleure bibliographie existant à ce jour, et dont il n'est pas sûr qu'elle soit exhaustive³. Cette fécondité lui a d'ailleurs fait tort, car ses conceptions les plus fortes se perdent dans la masse des titres et se cachent souvent dans des œuvres de circonstance. Bien que son nom apparaisse à toutes les occasions de la vie politique, intellectuelle et littéraire de la seconde moitié du dix-huitième siècle, il ne s'est pas imposé à la postérité comme ceux de L.-S. Mercier et de Restif de la Bretonne, ses contemporains et ses émules en polygraphie.

Simon-Nicolas-Henri Linguet était né à Reims le 14 juillet 1736 : date étrangement prémonitoire, comme on verra. Son père, professeur à l'Université de Paris, avait été destitué pour cause de jansénisme. Enfant prodige, Simon va brûler les étapes du curriculum scolaire et remporter tous les concours à l'âge de seize ans. Il abandonne ensuite la voie des études pour suivre en Allemagne et en Pologne, en qualité de secrétaire, un aristocrate franco-allemand, le duc de Deux-Ponts (Zweibrücken).

Revenu à Paris en 1754, il s'associe au poète Claude Dorat pour se lancer dans le monde littéraire, mais ne produit que de très médiocres œuvres de circonstance. Cet échec sera suivi d'un autre, dans une entreprise industrielle près de Lyon, où il engloutira l'argent de son beau-frère.

Son retour à Paris, en 1762, équivalait à un retour à la carrière littéraire, mais cette fois, instruit par l'expérience, Linguet se tournera vers les sujets d'actualité et vers la production alimentaire. Se plaçant sous le patronage aussi dévot que conservateur du « bon roi » Stanislas, duc de Lorraine, il plaidera pour les Jésuites persécutés, puis se haussera au rang d'historien en publiant une *Histoire du siècle d'Alexandre* où il développe déjà des points de vue non-conformistes, e.a. sur le statut des esclaves, plus favorable selon lui à la sécurité des ouvriers que la prétendue liberté des « manouvriers » modernes.

³ Celle de M^{me} Darline Gay Levy, à la fin de sa monographie *The Ideas and Careers of Simon-Nicolas-Henri Linguet. A Study of Eighteenth-Century French Politics*, Univ. of Illinois, Urbana, 1980, p. 345-352, à quoi s'ajoutent de nombreux manuscrits. La *Réception du comte d'Artois* n'y figure pas, ce qui — compte tenu de la fécondité de Linguet — ne devrait pas préjuger de son caractère authentique ou non.

La même année, Linguet quitte la France pour accompagner, en qualité d'aide de camp, le duc de Beauvau dans sa campagne en Espagne et au Portugal. Après la conclusion de la paix en 1763, il erre en Picardie, dans les Pays-Bas autrichiens et en Hollande. On le retrouve à Abbeville, où il se fait passer pour un M. de Beaumont et enseigne les mathématiques. C'est là qu'il conçoit et publie son premier ouvrage marquant, doté d'un titre flamboyant et provocateur, *Le fanatisme des philosophes* (1764), qui radicalise les thèses rousseauistes et développe une vision historique pessimiste proche du fatalisme. Surtout, il y dénonce — déjà — les philosophes comme de faux adeptes du bien général, soucieux avant tout de justifier les prétendues élites sociales dans leur volonté de jouissance et de domination, et frayant ainsi la voie au despotisme brutal.

Le dénonciateur se fait pourtant réformateur, la même année, dans un projet d'aménagement de la justice et des lois civiles (1764), fondé sur la thèse « germaniste » des origines du pouvoir⁴. Mais l'idée fondamentale est toujours que les lois traditionnelles visent à priver les pauvres du moindre fruit de leur travail.

Ses idées restant sans écho, Linguet se tourne alors vers le barreau, où il se fera inscrire comme stagiaire en octobre 1764. Il ne tarde pas à s'y faire un nom, et sa forte personnalité le pousse vers les affaires les plus retentissantes. Il portera devant l'opinion la scandaleuse condamnation à mort (pour sacrilège) du jeune chevalier de La Barre en rédigeant un *Mémoire* pour demander la clémence des juges. Ce document pathétique n'empêchera pas la machine judiciaire de suivre son cours, et La Barre sera exécuté le 1^{er} juillet 1766. On sait combien cet assassinat juridique devait bouleverser Voltaire et exciter en lui l'horreur du fanatisme religieux jusqu'à l'antichristianisme véhément de ses dernières œuvres. Du moins le *Mémoire* permit-il de sauver la vie des autres accusés.

Peu de temps après, Linguet approfondissait sa vision du droit et de la société dans son chef-d'œuvre, la *Théorie des lois civiles, ou Principes fondamentaux de la Société* (février 1767). Une fois de plus, il y mettait l'accent sur les conditions économiques et sur les tensions qui en dérivent : il dépeignait la société de son pays (un peu à la manière du Neveu de Rameau dans le dialogue de Diderot)

⁴ Celui-ci serait fondé sur la supériorité des envahisseurs germaniques et sur l'autorité des Mérovingiens. La thèse inverse, celle des « romanistes », faisait remonter la légitimité à l'Empire romain. La noblesse inclinait vers la première thèse, qui faisait du roi le « primus inter pares » et justifiait les prétentions nobiliaires.

comme un système fondé sur la relation du maître et de l'esclave, ou — en termes modernes du propriétaire opulent et de l'indigent misérable.

Voltaire fit des objections, e.a. sur le caractère homogène ou non du peuple (ce quatrième état non reconnu). Les philosophes, quant à eux, n'y virent que des paradoxes, des fusées aussitôt éteintes, les intempérances d'un jeune auteur ambitieux, désireux surtout de faire parler de lui. Il est vrai qu'il faisait éclater la confusion qui entourait les notions prestigieuses de *droit naturel* et de *contrat civil* ; il comparait la société à une prison et la vie sociale à une guerre larvée. Leur origine, selon lui, est dans la violence, leur pratique dans l'usurpation. Au tableau effrayant de cette société hypocritement oppressive, Linguet oppose l'absolutisme paternaliste de la monarchie orientale. Paradoxe suprême : le fameux « despotisme oriental », tant abominé par Montesquieu et par les philosophes français, se trouvait ici légitimé et offert en modèle. L'esprit de contradiction poussait Linguet à d'autres paradoxes, tout aussi bizarres : c'est ainsi qu'il tenait le pain pour un poison lent, qui détruirait le corps à long terme et qui servirait à ruiner insidieusement la santé des classes inférieures de la société.

À force de vouloir braver l'opinion, Linguet finit par la liguier contre lui et se fit rayer de l'ordre des avocats en février 1774. La décision fut annulée l'année suivante, mais le Conseil de l'ordre lui enleva la possibilité de plaider, suite à l'agitation qu'il avait suscitée à la Grande Chambre du Palais, où on en était venu aux mains. Trublion pour les uns, martyr pour les autres, Linguet défrayait la chronique, au grand déplaisir du gouvernement qui croyait voir dans cet avocat du despotisme un dangereux républicain.

Exclu du barreau, le bouillant publiciste se tourna vers le journalisme et rédigea pour l'éditeur Pancoucke un *Journal de Politique et de Littérature* (1774-1776) où il donna libre cours à ses rancœurs et à ses haines. Ayant vu sa candidature écartée à l'Académie française, et s'étant de ce fait brouillé avec d'Alembert, il saisit l'occasion de l'élection de La Harpe (mai 1776) pour insérer dans son *Journal* une sortie féroce contre les académiciens, les gens de lettres et les « philosophes ». Le tollé fut si grand que Pancoucke, sur instruction du ministre des affaires étrangères Vergennes, s'empressa de licencier l'insolent.

La situation devenant explosive, Linguet préféra chercher refuge à l'étranger : avant la fin de 1776, on le retrouve en Angleterre. Il avait été accompagné dans son

voyage, via les Pays-Bas autrichiens, par sa maîtresse, une honorable mère de famille de Nogent-le-Rotrou, épouse d'un industriel local, nommée Perrine Butet. Elle était passionnée de politique et de littérature, lectrice avide des « philosophes », et s'était engouée follement du fougueux avocat non-conformiste, pour qui elle avait quitté mari et enfants. À Londres, Linguet ne tarda pas à revenir au journalisme en lançant dès le mois d'avril 1777 les *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle* qui allaient devenir une des publications les plus influentes et les plus lues de la fin du siècle. L'ensemble, qui se poursuivra à Bruxelles, puis à Paris jusqu'en 1792, forme un total de 179 numéros, rassemblés en 19 volumes, d'une richesse et d'une originalité de vues peu communes. Le rédacteur y exprime sans retenue ses griefs et ses critiques : n'est-il pas protégé par l'asile politique que lui offre une nation dont il a adopté les usages, puisqu'il boit du thé deux fois par jour en mangeant des toasts beurrés, dans un pays où règne la vraie liberté ?

Linguet y multiplie les attaques contre les « philosophes », à coup de néologismes insultants (*philosophaille, philosopherie*), mais aussi les pénétrantes analyses politiques, souvent prophétiques : c'est ainsi qu'il diagnostique très tôt que « l'Europe n'a jamais été plus près de la subversion totale ». Une masse misérable subit la famine et la maladie, et n'a le choix qu'entre la révolution ou la mort. Toujours provocateur, il défie les foudres de la censure française avec une assurance que lui garantit son refuge londonien, mais aussi l'habileté de son agent parisien Lequesne. Pour élargir son auditoire, il engage bientôt un jeune journaliste suisse, appelé à un brillant avenir, Jacques Mallet du Pan, qui sera sous la Révolution une des têtes pensantes des « monarchiens constitutionnels ». La qualité des *Annales* est telle qu'elles sont appréciées à la cour par le jeune roi Louis XVI, qui s'oppose à leur interdiction. Linguet n'a d'ailleurs pas hésité à lui dédier ses *Annales* dès leur lancement. La situation va cependant se compliquer bientôt à la suite de la tension croissante entre la France et l'Angleterre : la probabilité d'une nouvelle guerre va inciter Linguet à revenir sur le continent pour y trouver un établissement neutre. Il songe d'abord à la Suisse, mais sans succès, et entame alors des négociations avec les autorités des Pays-Bas autrichiens en vue d'une installation à Bruxelles. La réputation de Linguet et sa puissance sur l'opinion inquiètent les uns et séduisent les autres, ce qui fait traîner les choses. Toujours

tranchant et impavide, Linguet installe son imprimerie près d'Assche et la décision officielle l'autorisant à se fixer à Bruxelles finit par être prise le 17 février 1780. Ainsi commence la période bruxelloise des *Annales*, dont l'historien Charles Piot a retracé en détail les développements dans une étude parue en 1878 dans le *Bulletin* de l'Académie Royale (2^e série, t. XLVI, p. 787-826). La décision avait été prise à Vienne par le chancelier Kaunitz, contre l'avis du ministre plénipotentiaire Starhemberg, dans l'intérêt de la politique internationale autrichienne qui faisait alors valoir ses droits à la succession bavaroise, contre les prétentions de la Prusse. Linguet devenait ainsi le porte-parole quasi officiel de Joseph II, qui partageait encore le pouvoir avec sa mère, et le défenseur de la politique de despotisme éclairé incarnée par le souverain. Il avait refusé toute rétribution, à la surprise de ses protecteurs, se bornant à exiger la plus grande liberté d'expression compatible avec les intérêts de l'État. La concession était énorme pour l'époque : elle faisait de Linguet l'ancêtre du grand journaliste moderne d'opinion. Il pouvait croire l'heure du triomphe venue. C'était compter sans les intrigues des parlementaires français et sans le ressentiment de Vergennes, dont Linguet critiquait la politique pro-américaine. Le duc de Duras, insulté par les *Annales*, obtint une lettre de cachet contre le journaliste et quand celui-ci vint rencontrer à Paris son agent Lequesne, il fut arrêté et embastillé sans autre forme de procès, le 27 septembre 1780. La police française ne devinait certes pas les conséquences lointaines de cette mesure banale. Non content d'avoir capturé l'homme, Vergennes voulait obtenir de Bruxelles qu'on saisisse et qu'on lui livre ses papiers. Devant les réticences de Starhemberg, il dépêcha un exempt de police à Bruxelles pour s'emparer de ces documents, ce qui indisposa le gouvernement sans lui fournir pour autant les preuves souhaitées.

Arrêté sans dossier et sans griefs, Linguet pouvait se croire détenu indéfiniment dans la prison d'État. On faisait même courir le bruit qu'il était mort. Au bout de vingt mois, le 19 mai 1782, il était relâché à condition de promettre le silence et d'être relégué à Rethel. Il s'empressa de signer, après quoi il saisit la première occasion de regagner Bruxelles. Craignant la vindicte de Vergennes, il vendit ses biens en Belgique et se dirigea une seconde fois vers l'Angleterre, où il débarqua en novembre 1782. C'est de Londres qu'il lança, en tête du tome X des *Annales*, avec l'épigraphe « Surrexit ex mortuis », les fulgurants

Mémoires sur la Bastille qui, maintes fois reproduits et traduits, allaient ébranler l'Ancien Régime. Il s'y présentait comme un nouveau Lazare, revenu du monde de la mort, et stigmatisait l'arbitraire d'un régime tyrannique et cruel. Le frontispice montrait la Bastille en ruines, avec au premier plan la statue de Louis XVI, devant laquelle ses sujets s'inclinaient dans un geste de gratitude. Les émeutiers du 14 juillet 1789 n'avaient pas oublié cette anticipation, pas plus qu'ils ne mettaient en cause la personne royale. Linguet devenait, comme la Bastille abhorrée, un symbole politique à forte puissance émotive, une figure populaire.

Sur ces entrefaites, le héros du moment reprit contact avec Vienne et Bruxelles pour s'installer une nouvelle fois dans les Pays-Bas autrichiens. Il joignit à sa demande un mémoire réclamant l'ouverture de l'Escaut, fermé par les Hollandais. La négociation fut longue et difficile. Joseph II, d'abord hostile, finit par céder aux arguments du nouvel ambassadeur à Bruxelles Belgiojoso, très favorable à Linguet. En mars 1786, celui-ci recevait de l'empereur ses lettres de naturalisation et, mieux encore, un titre de noblesse. Quelques mois plus tard, fort de son nouveau statut, il obtenait de rentrer en France pour y demander réparation du dommage subi, mettant personnellement en cause le puissant duc d'Aiguillon. Signe des temps, la Grande Chambre lui donna raison le 11 mars 1787 et condamna le duc à un important dédommagement. On s'écrasait au tribunal, et Linguet fut porté en triomphe par la foule (« par la canaille », disent les *Mémoires secrets*).

Devenu une puissance dans l'État, Linguet multiplia dès lors les mémoires et les pamphlets pour soutenir une politique fiscale plus dure par l'imposition des biens immobiliers. Il se trouva ainsi mêlé de près aux soubresauts d'un Ancien Régime agonisant et multiplia les appels au roi pour le mettre en garde contre l'égoïsme d'une aristocratie réactionnaire, allant jusqu'à lui suggérer d'annuler purement et simplement la dette de l'État. Il adjurait le roi de s'allier au Tiers État, et il appelait celui-ci à s'unifier et à se concerter.

Son *Avis aux Parisiens*, dont on ne sait s'il date de 1788 ou de 1789, dénonce les propriétaires de châteaux et de palais, bâtis avec la sueur des pauvres, qu'ils traitent avec mépris de « canaille ». On pourrait croire que la foule des émeutiers de juillet allait acclamer cette victime illustre de l'arbitraire : il n'en fut rien. À Antony, où il s'était retiré, il fut assailli par les paysans qui le dénonçaient comme ami de l'Empereur et comme espion de l'Autriche. Il échappa de justesse, et se

réfugia à Bruxelles. Les événements ne correspondaient pas au schéma qu'il avait prévu : ils soulignaient, au contraire, la contradiction fondamentale entre son engagement monarchiste et ses thèses radicales. De son côté, obstinément, Linguet continuait à multiplier les brochures — dont la nôtre est peut-être un échantillon parmi d'autres. Il y rêvait de bonheur public et des moyens de sauver la France : on sait ce qu'il en advint.

À Bruxelles, la situation n'était guère plus calme, et Linguet pouvait écrire à Trautmansdorf, successeur de Belgiojoso : « Vous êtes assis sur une mine. » L'insurrection contre Joseph II grondait partout et rendait sa position délicate : fidèle à l'empereur, il était sensible aux arguments des « patriotes » qui se réclamaient de leurs libertés ancestrales. Là encore, il se débattait dans ses contradictions et se retrouvait suspect à tout le monde. Dans ces conditions, autant rentrer à Paris, ce qu'il fit en juin 1790. Il comptait bien y jouer un rôle actif. N'était-il pas, aux yeux de Camille Desmoulins et de Brissot, le prototype du révolutionnaire avant la Révolution ? Pourtant, Brissot n'allait pas tarder à répudier ses enthousiasmes juvéniles pour celui qu'il qualifiait maintenant d'apologiste de Néron. En mai 1791, en effet, l'ex-M. de Linguet, devenu le citoyen Linguet, avait acquis le superbe château de Marnes-lès-St Cloud, entre Sèvres et Versailles, et il y vivait en châtelain-agriculteur, après avoir mis fin aux *Annales*. En octobre 1792, il y était élu maire, comme il convenait au notable qu'il était devenu. Il pouvait croire venue l'heure du repos. C'était compter sans l'évolution politique et le début de la Terreur. En septembre 1793, il était arrêté sur ordre du Comité de Salut public, comme « conseiller du traître Louis Capet », comme agent autrichien au service de la contre-révolution et comme « apôtre du despotisme ». Cette fois, Linguet eut beau écrire et plaider. Jugé pour complicité avec les despotes de Londres et de Vienne, comme défenseur hypocrite de la liberté sous un masque patriotique, il fut condamné à mort le 27 juin 1794 (9 messidor an II) et guillotiné le même jour. Avant de dévorer ses propres enfants, le République venait de dévorer un de ses pères putatifs.

*

Si le pamphlet de 1789 mentionné au début ne porte pas la signature de Linguet, il porte la mention de son imprimerie à Bruxelles. Reste à voir si son contenu s'accorde avec les vues « monarchiennes » et antiréactionnaires du grand journaliste, avec son attachement à la famille impériale d'Autriche et avec ses thèmes politiques habituels.

L'auteur a imaginé le dialogue qui a pu opposer, à Cologne, le comte d'Artois à son beau-frère l'Électeur. Le frère cadet de Louis XVI (et futur Charles X) s'était rendu très impopulaire, bien avant 1789, par sa vie libertine à Bagatelle, par ses échecs militaires et davantage encore par sa farouche opposition à tout projet de réformes. Il différait, sur ce point, non seulement du Roi qui se voulait, à sa manière, un souverain « social », mais aussi de son autre frère, le comte de Provence, futur Louis XVIII et instaurateur de la monarchie selon la Charte.

Perspicace et prévoyant, le comte d'Artois avait quitté secrètement Versailles dans la nuit du 16 au 17 juillet 1789 (deux jours après la prise de la Bastille !) en compagnie de ses deux fils (les ducs d'Angoulême et de Berry), des trois princes de la maison de Condé et d'un nombre choisi de familiers. Il ouvrait ainsi le grand mouvement d'émigration qui allait mettre le Roi en si délicate posture. Époux de Marie-Thérèse de Savoie, bien que vivant de façon quasi conjugale avec Louise d'Esparbès, comtesse de Polastron, il avait décidé de chercher asile chez son beau-père à Turin, mais en passant par le Nord, c'est-à-dire par Mons, Bruxelles, Aix-la-Chapelle, Cologne et Berne (où il allait retrouver sa maîtresse). Il devait se fixer à Turin du 15 septembre 1789 à l'été de 1791.

L'électeur de Cologne, Maximilien, François, Xavier, Joseph d'Autriche, était le cadet des enfants de Marie-Thérèse. Né à Vienne le 8 décembre 1756, le petit archiduc n'avait, à aucun moment montré la moindre disposition pour la carrière ecclésiastique. Doué d'une grande force physique en même temps que d'une grande franchise, il se voyait plutôt tourné vers la vie militaire et il accompagnera son frère aîné, le futur Joseph II, à la guerre de succession de Bavière. Il devait aussi beaucoup voyager, sans objectifs précis, car on ne savait encore à quelle fonction le destiner. On avait songé très tôt à faire de lui le coadjuteur, et successeur potentiel, de l'Électeur de Cologne.

Maximilien-Frédéric de Kônigseck-Rothenfels, âgé et souffrant. Tel n'était pas l'avis de Marie-Thérèse, et la très dévote impératrice avait fait clairement

entendre au chancelier Kaunitz qu'elle ne permettrait jamais qu'un de ses fils devienne ecclésiastique. Elle s'était entêtée jusqu'en 1775, puis avait fini par céder, en 1779, pour faire pièce à l'influence prussienne. Il est vrai que le jeune homme ne cachait pas une aversion déterminée pour l'état ecclésiastique et qu'on tenta même de le faire dispenser par Rome des ordres supérieurs. Finalement, il fallut céder devant la raison d'État et l'archiduc fut élu coadjuteur de l'Électeur de Cologne — Prince-Évêque de Münster, contre le candidat de la Prusse (le prince de Fürstenberg) et en dépit d'une forte opposition des pays voisins. Cela se passa le 16 août 1780 et le nouveau venu fit bonne impression à son arrivée à Bonn, le 4 octobre. On apprécia ses qualités humaines (modestie, goût de l'ordre, ardeur au travail, exigences envers lui-même) plutôt que sa ferveur religieuse. Son poste autorisant les absences, il se rendit à diverses reprises à Vienne, à Florence (chez Léopold) et à Naples (chez Caroline). Les enfants de Marie-Thérèse avaient l'esprit de famille.

La mort du titulaire, en avril 1784, rappela l'archiduc-coadjuteur à ses devoirs, il fréquenta le séminaire et fut consacré prêtre en mai 1785, à Bonn, par l'archevêque de Trèves.

Dans sa gestion de l'Électorat, Maximilien allait s'inspirer du modernisme pratiqué par ses frères, mais en se souvenant plus du pragmatisme de Léopold de Toscane que de la bureaucratie de Joseph II. Son administration attentive, prudente, mais novatrice, excellait dans les domaines de l'économie et de l'éducation. Beethoven fut de ceux qui bénéficièrent de son aide aux jeunes talents. Comme à Florence et à Vienne, il abolit la torture, améliora les prisons, favorisa partout le mérite et l'efficacité. Sa popularité était grande et il l'entretenait par des audiences quotidiennes. Bon chrétien, il luttait, comme ses frères, contre les empiètements de Rome et du clergé. Tel était le souverain qui vit s'allumer la Révolution et qui s'efforça d'éviter tout acte qui aurait pu susciter la vindicte des révolutionnaires français, accueillant un minimum d'émigrés (de 20 à 30 par ville) et leur interdisant le recrutement, l'exercice et le port d'armes. Sa modération ne changea rien au cours des événements : après une brève retraite à Münster, consécutive à la bataille de Jemappes et à la prise d'Aix-la-Chapelle par Dumouriez (décembre 1792), il quitta définitivement la région du Rhin après la

bataille de Fleurus (été 1794). Il ne devait plus revoir son électorat : victime d'une attaque en 1795, devenu obèse, il s'éteignit près de Vienne en juillet 1801.

Il est évident que ce prince réformateur, moderniste, très marqué par les « lumières », ne pouvait guère sympathiser avec le bouillant comte d'Artois, adversaire déclaré de toutes les idées nouvelles.

L'auteur nous présente, pour commencer, l'arrivée à Cologne du comte d'Artois, échevelé, en sueur, déguisé pour échapper à « la rage du peuple qui (le) poursuit ». Il se présente en victime de la Révolution, alors que l'Électeur éprouve plutôt quelque attirance pour « le Français jaloux de jouir de sa liberté (qui) vient de briser ses fers ». L'opposition des points de vue ne tardera pas à se durcir.

Artois avoue avoir puisé abondamment dans le trésor royal, avec Madame de Polignac et sa coterie, pour satisfaire ses plaisirs voluptueux. Les nouveaux impôts n'auraient été établis que pour réparer le déficit ainsi creusé.

L'électeur répond qu'il aura fallu bien des excès pour pousser à bout le « Français doux, compatissant, aimable, généreux ; (qui) respecte, (qui) chérit, (qui) adore le sang de ses Rois ». Artois considère au contraire, que l'Assemblée, en s'arrogeant un droit de regard sur les deniers du Trésor, commet un crime de lèse-majesté. L'Électeur incriminerait plutôt les « coupables ministres » qui se sont prêtés à des malversations « pour plaire à de vils courtisans et à une troupe de catins ». Pour lui, le règne du bon plaisir est révolu : « le numéraire provenant des impôts est un argent sacré que le Souverain ne doit employer que pour les besoins urgents de l'État », et non pour une troupe de ribauds et de putains. Il se dit informé des « crimes » commis par le comte et sa « clique », ses « écarts impardonnables et multipliés », fruit d'une « éducation perverse » et d'un « cœur corrompu ». Aussi comprend-t-il que les Français aient conçu contre lui « la haine la plus invétérée ». Il accuse son beau-frère de libertinage, de « propension décidée pour le vice », entretenue par « des méprisables guenons de Versailles », et qui l'a perverti : « Associée à une foule de roués titrés et nourris dans la fange de la débauche, votre âme corrompue a adopté avec joie leurs goûts dépravés. »

Le comte se retranche derrière sa jeunesse, la force des passions et un tempérament fougueux. « Le physique, dit-il, chez moi, ne devait-il pas l'emporter sur la morale ? » Il n'y voit pas, pour un Français, motif à réprobation.

L'Électeur n'ignore pas l'intérêt des Français pour le beau sexe et pour ce qu'il appelle « l'autel de Vénus », mais ce goût n'a rien de commun avec les orgies infâmes, les raffinements de lubricité qu'étaient les fêtes du comte. Le tableau qu'il en fait est accablant : « Stations scandaleuses dans les plus dégoûtants bordels et chez les Laïs de toutes les classes », assemblées nocturnes dans des petits pavillons de plaisance, où ce que Paris compte de plus crapuleux renouvelle les pires horreurs de Messaline ou les postures de l'Arétin ; scènes lascives et lubriques où les grands du royaume, entourés de grues, se dénudent pour se livrer à leurs instincts pervers, fêtes abominables où figurent d'illustres gourmandines comme la Duthé (alors réfugiée en Angleterre) ou la Contai.

Le comte ne voit dans ces débordements érotiques qu'un privilège des grands de ce monde et l'expression de leur supériorité esthétique, puisque « la lie du peuple... se livre grossièrement aux plaisirs des sens », alors que les raffinements de ses fêtes suscitent « une sensation délicieuse », dont il précise d'ailleurs l'origine. Il concède avoir toujours eu « pour la débauche un penchant irrésistible », mais ce serait là un trait de famille, puisque son aïeul Louis XV avait été chercher la du Barry dans un bordel. Pour lui, il ferait plutôt de l'érotisme un art, qui suppléerait aux fatigues et aux défaillances de la nature.

L'indignation de l'Électeur éclate alors, et il n'a pas de mots assez durs pour flétrir cette ignoble conduite : concupiscence sacrilège, corruption totale, poison impur, qui a fini par contaminer la « vertueuse épouse » du comte, heureusement guérie par ses médecins. Un prince se commet avec le « rebut de la populace », avec une « race impie et adultère », avant de contraindre son épouse à des attitudes dignes de Dom Bougre (le personnage central du *Portier des Chartreux*). Le comte n'y voit que des moyens piquants pour ranimer ou aiguïser le plaisir.

L'Électeur lui rappelle sa honteuse tentative de séduction de la Duchesse de Bourbon, qui avait failli tourner au duel avec le mari, et dont il s'était tiré à trop bon compte. « On vous regarda comme un étourdi, un inconséquent, un mauvais sujet ; on vous méprisa, et on eut raison. »

Non seulement le comte est un débauché, mais c'est aussi un piètre guerrier. Le prince Henri de Prusse (frère du grand Frédéric), avec qui il avait voulu plaisanter sur la guerre des Pays-Bas (c'est-à-dire la reconquête de la Hollande par la Prusse contre les « patriotes »), lui avait riposté que, pour vaincre ses ennemis, il

aurait grand besoin de l'épée avec laquelle il avait conquis Gibraltar : allusion directe et cinglante à l'échec total du comte d'Artois, en 1782, au siège de Gibraltar, à son ignorance militaire et à ses maladresses.

Le crime le plus odieux du comte d'Artois, aux yeux de l'Électeur, serait d'avoir compromis et déshonoré la Reine, dont la seule excuse serait d'avoir été « attachée à un époux sans vigueur et tourmentée par la soif d'apaiser les feux dont elle était dévorée ». Le comte proteste cette fois avec vigueur : il n'y a eu, avec sa belle-sœur, que rires, badinage et jeux sans conséquence. Mais, pressé par son interlocuteur, il finit par avouer et il évoque et en termes brûlants les voluptés qu'ils ont partagées. Les détails de ces pages pourraient sortir d'un des fameux livres libertins des années 1780.

Non content d'incriminer le comte d'Artois, l'Électeur lui associe « la vampire infernale de Polignac », « abominable gueuse », qu'il traite de « Tribale », et il accuse « les deux Messalines » de saphisme.

Poursuivant la surenchère, l'Électeur insinue que les enfants de la Polignac, et même ceux de la Reine, pourraient être le fruit de ces amours adultérines.

La conversation tourne alors vers des sujets moins scabreux, tel l'impôt territorial, auquel le comte serait plutôt favorable. Au point où il en est maintenant, son principal espoir est d'entretenir la division des Français, ce qui devrait lui permettre de les écraser ensuite. Devant un tel cynisme, l'Électeur chasse le comte d'Artois, dont les propos le font frissonner d'épouvante, en lui conseillant d'aller se faire pendre ailleurs.

*

Les graves accusations contre le comte d'Artois contenues dans le pamphlet de 1789 n'ont, à vrai dire, rien de surprenant pour qui a étudié la presse clandestine des années qui précèdent la Révolution. L'historien américain Robert Darnton a jeté une lumière très crue sur ces « bas-fonds des lumières » et sur ceux qu'il appelle les « Grub-Street journaliste », ou les « Rousseau du ruisseau ». Je renvoie ici à sa récente étude sur *Bobème littéraire et Révolution*, parue en 1983 aux Éditions du Seuil, et tout particulièrement aux parties I, III, IV et V.

Cette littérature de bas étage, nourrie de scandales et de troubles insinuations, était véhiculée par des voies obscures, le plus souvent à partir de Londres, où déjà Beaumarchais avait été envoyé pour étouffer les plus dangereuses de ces brochures, dans lesquelles un moralisme outragé voisinait avec la pornographie. En fait, il s'agissait d'une intoxication délibérée, d'une manipulation de l'opinion publique si inquiétante que le ministre Vergennes se décida à sévir et fit signer les ordonnances du 12 juin 1783, afin de mettre fin à ce honteux trafic⁵. Robert Darnton a retrouvé certains des catalogues qui proposaient à un public friand de scandale ces prétendus ouvrages « philosophiques » cachant des ordures immondes : on y trouve *Les amours de Charlot et Toinette* (lire : du comte d'Artois et de la Reine), *La naissance du Dauphin dévoilée*, d'innombrables *Vies privées*, des *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*. Notre pamphlet ne fait que reprendre la substance de ces libelles à sensation, ancêtres de notre pire presse à scandale. Il prouve que les débauches (réelles ou imaginaires) attribuées à la Cour avaient pris, pour beaucoup de Français, une valeur objective. Comme le fait remarquer Robert Darnton, « c'était là une propagande aussi dangereuse que le *Contrat social*. Elle détruisait le sentiment de décence qui liait le public à ses dirigeants. Un moralisme sournois opposait l'éthique des petites gens à celle des grands » (p. 99), et la Terreur verra resurgir un « puritanisme gaulois » antérieur à 1789.

⁵ Ces mesures de police restèrent complètement inefficaces. Le 9 juin 1789, donc à la veille de la Révolution, le célèbre voyageur anglais Arthur Young notait dans son journal : « En ce moment, les affaires des marchands de brochures, à Paris, font des progrès incroyables. J'allai au Palais Royal pour voir les nouvelles publications et m'en procurer le catalogue. Chaque heure en produit une nouvelle. Aujourd'hui, il en parut treize, hier seize, et la semaine dernière quatre-vingt-douze. Nous pensons parfois que les boutiques de Debrett ou de Stockdale, à Londres, sont encombrées, mais ce ne sont que des déserts en comparaison des boutiques de Desenne et de quelques autres ici, dans lesquelles on peut à peine se faufiler de la porte au comptoir... Cette fureur de lire des écrits politiques gagne, dit-on, les provinces, si bien que toutes les presses de France sont également employées. Les dix-neuf vingtièmes de ces productions sont favorables à la liberté et ordinairement violents contre le clergé et la noblesse... Il est aisé de concevoir les sentiments que l'on excite ainsi dans le peuple » (*Voyages en France en 1787, 1788 et 1789*, trad. H. Sée, 3 vol., 1931, vol. I, p. 273). Young s'étonne d'ailleurs que la Cour ne fasse rien « pour restreindre cette extrême licence de la presse » et que le ministère « permette de tels nids et de tels foyers de sédition et de révolte, qui propagent parmi le peuple, à chaque heure, des principes qu'il leur faudra bientôt combattre avec vigueur ».

Cette désacralisation touchait des Français de toute classe. Elle explique les propos obscènes d'Hébert, dans *Le Père Duchesne*, sur « la louve autrichienne » et son « gros cocu ».

Moins grossier, plus subtil, mieux élaboré au plan littéraire, notre pamphlet n'en reprend pas moins sournoisement les ragots de cette basse propagande. Comme le rapporte Robert Darnton, le lieutenant de police Lenoir confessait, dans ses mémoires, qu'il ne parvenait plus, aux approches de 1789, à réunir des foules pour applaudir la Reine.

Linguet aurait-il trempé dans cette production scandaleuse ? On peut en douter, car sa manière était plus directe, ses sujets plus relevés, et ses critiques d'un niveau théorique toujours remarquable. Un pamphlétaire s'est-il servi de son nom pour bénéficier du prestige qu'avait acquis, auprès de l'opinion mécontente, l'auteur des *Mémoires sur la Bastille*, ou bien Linguet a-t-il voulu donner des gages au grand courant de mécontentement ? Notre pamphlet se situe, en tout cas, au croisement de deux courants antérieurs à la Révolution : la critique de l'arbitraire absolutiste et celle des mœurs des privilégiés et de la Cour. Que Linguet en soit, ou non, l'auteur importe somme toute assez peu devant l'intérêt du document que constitue ce dialogue imaginaire. La Révolution n'est pas sortie seulement de Rousseau ou de Voltaire, comme dans la chanson de Gavroche ; elle est aussi, dans une certaine mesure, le résultat d'une habile campagne d'opinion fondée sur le livre. À ce titre, le pamphlet du pseudo-Linguet apporte une confirmation aux vues les plus neuves et les plus récentes de l'histoire du livre et des mentalités.

Copyright © 1987 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Carlo Bronne et Roland Mortier, *Un pamphlet « bruxellois » de 1789 contre l'émigration du comte d'Artois* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1987. Disponible sur : < www.arllfb.be >